

Pollution marine aux biomédias : les conseils de Surfrider pour limiter les risques

L'ONG Surfrider publie un nouveau rapport sur la pollution marine par les biomédias, complété par un guide de bonnes pratiques. Plus qu'un simple constat, ils sont enrichis des retours de professionnels pour accompagner l'action contre cette pollution.



Après la sonnette d'alarme de 2018, l'heure est à l'action. La fondation Surfrider a publié, ce jeudi 4 juillet 2024, un nouveau rapport (1) sur la pollution aux biomédias, assorti d'un guide de bonnes pratiques pour prévenir les risques liés à leur utilisation. Le premier rapport sur ces petits supports plastiques utilisés dans certaines stations d'épuration (Step), publié en 2018, présentait un état de l'art des usages des biomédias et recensait les dysfonctionnements lors de leur emploi. Une dizaine de cas de pollution plastique du littoral y était documenté. La nouvelle édition est une mise à jour des connaissances, qui met en lumière six récents épisodes de pollution en Europe, mais cherche surtout à expliquer leur origine et les mesures mises en place dans les Step, associations et pouvoirs publics concernés.

Sur ces six épisodes, trois ont eu lieu en France : en Corse, dans les Hautes-Alpes et dans la Drôme. « *Les accidents observés sont généralement le résultat d'une succession de défaillances, matérielles ou humaines. Plusieurs périodes se sont révélées particulièrement sensibles, telles que les épisodes de fortes précipitations mais aussi les phases de mise en route des nouvelles stations* », décrit le rapport. À Bastia par exemple, c'est à la suite de fortes précipitations que des millions de biomédias se sont échappés de la station d'épuration pour aller s'échouer sur les plages corses, puis italiennes, françaises et espagnoles. Après l'alerte d'une association locale, la collaboration entre les pouvoirs publics et la fondation Surfrider a permis de mettre en avant plusieurs défaillances techniques, en particulier des négligences au niveau de la conception de la station. Des travaux, comme la pose de grilles, ont été effectués pour éviter de futurs débordements. Plusieurs collectes ont, en outre, été organisées par les pouvoirs publics.

Le rapport fait aussi la part belle au contexte réglementaire en vigueur. C'est que Surfrider est impliqué dans l'évolution des textes : les données collectées par l'ONG ont notamment servi de référence pour l'intégration de mesures spécifiques dans la nouvelle version de la directive Eaux résiduaires urbaines (Deru). L'ensemble des cas de pollution recensés, *via* des témoignages citoyens ainsi que des réseaux d'associations partenaires, est par ailleurs consultable sur un site spécial (2) .

Des recommandations développées par et pour les professionnels

“ À aucun moment, on ne se positionne contre cette technologie, mais il y a des points d'amélioration à tous les niveaux pour éviter les fuites ” Philippe Bencivengo, fondation Surfrider

« *L'ancien rapport était centré sur les dysfonctionnements à l'échelle de la station. Aujourd'hui, on sait que les risques sont présents tout au long de la chaîne d'utilisation des biomédias* », explique Philippe Bencivengo, chef de projet déchets aquatiques à la fondation Surfrider, rédacteur des deux rapports. C'est pourquoi le guide pratique, financé par l'Agence suédoise de l'environnement pour le compte du Conseil nordique des ministres (l'organisation intergouvernementale de coopération créée par le Danemark, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Finlande), vise à fournir des conseils à toutes les parties prenantes impliquées dans le cycle de vie des biomédias : des autorités chargées de délivrer les permis aux concepteurs et aux exploitants de systèmes d'assainissement. « *À aucun moment, on ne se positionne contre cette technologie, qui a fait ses preuves pour améliorer la qualité des eaux*, précise M. Bencivengo, *mais il y a des points d'amélioration à tous les niveaux pour éviter les fuites.* »

Enrichi de quinze ans d'expertise développée par l'ONG et des retours d'expérience d'une centaine de professionnels de l'assainissement, le guide propose près de 150 recommandations applicables sur toute la durée de vie de ces objets, de leur stockage (utiliser des contenants très résistants) à la gestion des pertes (disposer d'un plan de gestion de crise), en passant par le design de l'exploitation (installer des grilles, comme en Corse par exemple). Pour ne pas s'y perdre en préconisations, elles sont classées et hiérarchisées. Les plus urgentes, mais aussi les plus faciles à mettre en œuvre, concernent les procédures administratives. « *Par exemple, le simple renseignement de savoir si une station est utilisatrice n'est pas connu. C'est pourtant nécessaire pour identifier l'origine des fuites* », déplore l'auteur des rapports.

Accompagner les Step

En France, l'accompagnement des professionnels de l'assainissement (3) peut même aller plus loin. Depuis fin 2023, la fondation Surfrider est soutenue par l'agence de l'eau Loire-Bretagne afin de travailler en collaboration avec des stations d'épuration pilotes et tester la faisabilité de leurs recommandations. Le recrutement est ouvert à toutes les stations d'épuration situées dans les 40 départements couverts par l'agence, utilisatrices de biomédias, collective ou industrielle, de toutes tailles, qu'il y ait déjà eu des incidents en lien avec les biomédias ou non. Le programme doit démarrer durant le dernier trimestre 2024, jusqu'à la fin 2025. « *Le programme n'a pas vocation à être un audit de contrôle ou de certification, ni à être l'occasion de faire des gros travaux d'aménagement de la station*, précise Philippe Bencivengo, chargé du projet, *mais plutôt à coconstruire une méthodologie.* »

Depuis les premiers signalements en France il y a une vingtaine d'années, la fondation Surfrider « *a désormais la certitude qu'il s'agit d'une problématique mondiale* », comme précisé dans le rapport. Disponible en anglais et en français (4) , le guide est à visée nationale et européenne, voire mondiale, à l'image de la pollution à laquelle il se rattache.

Article publié le 09 juillet 2024

[1.](#) Lire le rapport

<https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-44383-rapport-biomedias-surfrider.pdf>2. Consulter la carte des pollutions aux biomédias établie par Surfrider

<https://biomedia.surfrider.eu/carte/3>. Professionnel de l'assainissement, vous êtes intéressés par le projet ? Contactez la fondation Surfrider

<https://biomedia.surfrider.eu/4>. Consulter le guide en français

<https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-44383-guide-recommandations-biomedias-STEP-surfrider.pdf>



Marie Scharff, journaliste
Stagiaire journaliste

Actu-Environnement

© 2003 - 2024 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).